

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 40 (1978)
Heft: 12

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Section neuchâteloise

1. L'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs organise à nouveau cet automne, pendant les vacances scolaires, **un cours pour jeunes conducteurs de tracteurs**.

Les intéressés sont priés de s'inscrire auprès du gérant:

M. Robert **Tschanz**, 2042 Valangin, jusqu'au 25 septembre 1978 dernier délai.

Bulletin d'inscription

Je, soussigné, participerai à votre prochain cours pour jeunes conducteurs de tracteurs.

Nom

Prénom

Date de naissance (jour, mois, année)

Prénom du père

No postal, adresse exacte

Tél.

Signature

Seuls les candidats âgés de 14 ans révolus au 31 décembre 1978 peuvent s'inscrire.

2. L'association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs informe ses membres que, dès maintenant, il est possible d'obtenir des huiles. Ces huiles sont livrées **franco domicile**. Le gérant se tient à la disposition des membres intéressés pour tous renseignements concernant les tarifs, etc. Tél. 038 - 36 11 85. (22 36 39 la journée seulement)

Assemblée générale

A l'hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane s'est tenue le 15 février 1978 l'assemblée de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs sous la présidence de M. Francis Schleppi, de Lignières, et en présence de M. Etienne Schwaar, président d'honneur, M.R. Piller, directeur de l'ASETA M. Marcel Wenger, chef expert au Service cantonal

des automobiles, M. Jean Fahrni, technicien au département de l'agriculture et MM. Fritz Oberli et Henri Rossier, tous deux membres d'honneur.

L'Association comptait 657 membres au 31 décembre 1977. Elle défend les intérêts des propriétaires de tracteurs en leur faisant obtenir par exemple des rabais sur les huiles, regommage des pneus, et organise des cours pour jeunes conducteurs de tracteurs (92 candidats en 1977). Dans son rapport, le président Schleppi a retracé l'activité 1977 qui a été plutôt calme.

Des démarches ont été faites pour supprimer les taxes de démolition concernant les véhicules agricoles, ces derniers n'étant pas emmenés dans les décharges publiques du canton. Pour l'heure, au-

Publication No 3 de l'ASETA

Entretien des véhicules automobiles agricoles à moteur Diesel ou à benzine

par W. Bühler et J.J. Romang,
moniteurs de cours.

Format 14,8 x 21,0 cm, 44 pages
et plus de 40 illustrations

Prix fr. 3.-

Pour l'obtenir, il suffit de verser le montant susmentionné au compte de chèques postaux 80 - 32608 (Zurich) de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture — ASETA, Brougg, et d'inscrire simplement «Publication No 3» au verso du coupon (partie de droite du bulletin de versement vert).

cune nouvelle n'est parvenue à ce sujet. En ce qui concerne la situation financière de l'association, elle est saine puisque l'état de fortune au 31 décembre 1977 se monte à 31.971 francs.

Cette année, il y avait lieu de nommer le comité pour une nouvelle période de trois ans. Tous les membres du comité actuel ont été reconduits dans leur mandat et réélus par acclamations. De plus, l'assemblée a chargé le comité d'étudier un éventuel contrat avec un mécanicien retraité qui serait à la disposition des membres de l'association pour les conseiller sur une réparation à faire ou sur un devis, afin que personne ne soit victime d'abus.

Sous divers, le président a parlé à nouveau du problème des cabines de sécurité pour tracteurs, du problème des freins des véhicules agricoles, où des mesures doivent absolument être prises.

M. Marcel Wenger, chef-expert du Service cantonal

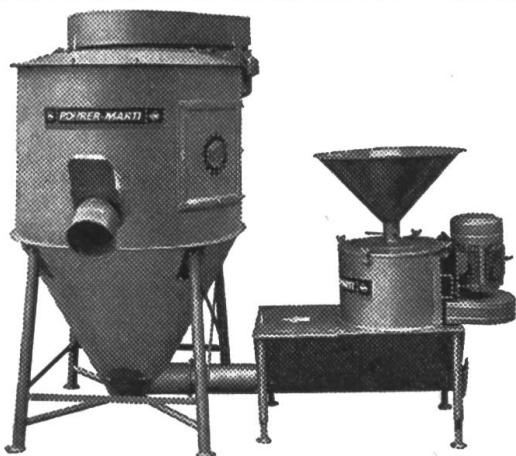
des automobiles, a ensuite renseigné l'assemblée sur les permis que doivent posséder les agriculteurs pour conduire les différents véhicules que comporte toute exploitation. Le comité avait encore fait appel à un spécialiste pour informer les membres sur le problème des pneumatiques. Beaucoup de chiffres relatifs aux pneus à utiliser quant au terrain, la pente, les pressions à observer, etc. Une série de diapositives agrémentait cet exposé. L'assemblée et l'intérêt qu'elle a suscité montrent bien que l'ASETA est non seulement utile mais qu'elle est à l'agriculteur ce que le TCS est à l'automobiliste.

Tiré de «FAN – L'Express» (Neuchâtel)

Remarque de la Rédaction: Nous prions le Comité de la section NE et les lecteurs de bien vouloir nous excuser du grand retard avec lequel ce rapport paraît. Merci !

Moulin mélangeur

- Les moulins mélangeurs HEGER vous garantissent – un gros débit – un travail impeccable donc un bon rendement. Ils conviennent à toutes les céréales, maïs y compris.
- L'installation fonctionne sans soufflerie, ce qui donne un mélange de premier ordre.



ROHRER-MARTI



Société anonyme Rohrer-Marti, Maschines agricoles
8105 Regensdorf Téléphone 01 840 11 55

Coupon:

Documentation sur

Mon/notre adresse et No de tél.

Je/nous désirons

TA